

FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'EXPERTS-COMPTABLES RETRAITES

200- 216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Procès-Verbal du conseil d'administration du 3 février 2025

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est tenu le 3 février 2025 au siège du CROEC PARIS 50, rue de Londres.

La feuille de présence comportant 15 administrateurs titulaires et 1 suppléants en remplacement et faisant état de 24 voix et 1 invité, est validée par le Président.

Le Conseil peut délibérer conformément à l'article 9 des statuts.

Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour tel qu'il figure dans la convocation.

- Approbation du procès-verbal du Conseil du 28 novembre 2024
- Actualités du Président
- Les adhérents des associations en 2024
- Comptes annuels 2024 et budget 2025
- Compte-rendu des commissions et délibérations éventuelles
- Relations avec les Institutions (CAVEC, CNOEC, CNCC, Syndicats, CNRPL...)
- Questions diverses

➤ Approbation du procès-verbal du Conseil du 28 novembre 2024

Chaque participant a reçu le projet de procès-verbal préparé par la Secrétaire et revu par le Président. Le procès-verbal du CA du 29 novembre 2024, après la correction d'une date, est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

➤ Actualités du Président

Alain Rolland choisit de traiter des quelques évènements récents ou dans un proche venir :

- **Circulaire ECR 2025**

Elle a été remise à la poste le vendredi 31 janvier. Les associations comme par le passé doivent s'organiser pour répertorier les adhésions qu'elle va générer pour les communiquer à la fédération pour le prochain CA.

- **Visio conférence sur l'Hydrogène**

Organisée par ECR Lorraine le 22 janvier, 54 adhérents y ont participé (en présentiel ou en Visio). Conférence très intéressante et grande satisfaction des participants. Difficulté avec le ZOOM de la fédération qui a fractionné malheureusement la conférence toutes les 40 minutes.

- **Conférence sur la loi de Finances 2025**

Elle est organisée par ECR Paris IDF au CNOEC le 14 février. A ce jour 169 inscrits en Visio et 38 en présentiel au CNOEC. Il apparait que ce chiffre ne comprend pas les adhérents

inscrits par certaines associations (ECR PCV, ECR Toulouse, ECR Limoges, ECR Pays de la Loire). Ils seront intégrés dans la liste des inscrits rapidement dans la semaine.

Le lien de connexion reçu du CNOEC sera envoyé dès sa réception aux présidents des associations, charge à eux de le diffuser auprès de leurs adhérents inscrits.

➤ **Les adhérents des associations en 2024**

- **Effectifs des associations**

L'effectif des 19 associations s'élève au 31 décembre 2024 à 2153 soit **une progression de 4%** par rapport à l'année précédente (2070). La progression est le résultat de **403** nouvelles adhésions diminuée de **320** sorties. Le tableau de l'ensemble des associations est commenté.

Les adhésions 2024 sont analysées : 44% sont des retraités de moins de 70 ans, 23% sont âgés de plus de 70 ans et de moins de 75 ans.

Les sorties 2024 : Elles sont importantes particulièrement dans 7 associations. 18% des 320 sorties sont des retraités de moins de 70 ans, 22% sont âgés de plus de 70 ans et de moins de 75 ans.

L'exemple d'une association qui a eu 67 adhésions et 69 sorties est commenté : Parmi les 69 sorties 33 adhérents ont une ancienneté de 1 à 3 années et 18 d'entre eux ont rejoint l'association en 2023. Pourquoi ces adhérents sont-ils restés seulement une année. Seule façon de le savoir, les contacter et essayer de les rattraper. Mais aussi éviter que ce phénomène se reproduise en 2025 en s'occupant des nouveaux inscrits (pot d'accueil, contact téléphonique...)

- **Les allocataires,**

Les chiffres de la CAVEC communiqués mi-janvier qui seront peut-être légèrement différents des chiffres officiels du bilan arrêtés plus tard, indiquent fin 2024 un nombre d'affiliés de 15 487 (Droit propre 12 407 + Droit dérivé 3 080) versus fin 2023 15 052 (Droit propre 12 001 + Droit dérivé 3 051) soit une **progression de 2.9 %**.

- **Taux de pénétration des associations régionales (TP)**

Il est globalement fin 2024 de 13.9 % versus 13,8 % fin 2023. Les taux de pénétration de chaque association sont présentés.

Fin 2023 1 associations ont un TP de + 25%	(en 2023 2)
3 associations ont un TP de 20 à <25%	(en 2023 2)
5 associations ont un TP de 15 à <20%	(en 2023 5)
7 associations ont un TP de 10 à <15%	(en 2023 6)
3 associations ont un TP <10%	(en 2023 4)

Les tableaux de TP par association et par Grandes régions sont projetés et commentés. C'est la région Ile-de-France qui varie le plus (en 2024 +11%, en 2023 -6%) sans explication connue. Les tableaux par association, par département et par répartition Hommes/Femmes seront envoyés aux administrateurs.

- **Age moyen des adhérents**

Les statistiques portent sur les 19 associations représentant 2099 adhérents dont nous avons la date de naissance **soit 97,5% de l'effectif global**.

	<u>ECR 2024</u>	<u>ECR 2023</u>	<u>CAVEC 2022</u>
GLOBAL	75,4	74,9	74,9
HOMMES	75,5	75,7	74
FEMMES	75	75,2	78,6

11 associations sont en dessous de l'âge moyen

Répartition Hommes/Femmes

Effectif	2 153	2 070
HOMMES	83%	83,6%
FEMMES	17%	16,4%
CAVEC (2022) H/F Allocataires	70/30	
Actifs	69/31	

➤ **Comptes annuels 2024 et budget 2025**

Thierry Leprince commente les comptes arrêtés au 31 décembre 2024 :

- Charges

Elles sont passées de 91 755 euros en 2023 à 65 231 en 2024

° le coût des CA passe de 35 024 en 2023 à 20 876 en 2024 l'essentiel de la diminution venant du Conseil décentralisé de Nancy et d'un conseil en Visio en 2024.

° les frais des congrès ECF, IFEC, CNOEC s'élèvent à 10 857 € (13 738 en 2023), diminution provenant du congrès ECF qui s'est tenu à Paris

° les frais pour le site/DPR/FL pour 1 756€ (9 551€ en 2023), diminution due à la modernisation de notre DPR réalisée en 2023

° le maintien de la valorisation des prestations en nature CAVEC pour 17 000 euros

° les honoraires sont en légère baisse de 6 000€ à 3 150€.

- Produits

D'un montant de 72 316 € (2023 73 235€)

Le montant des cotisations a légèrement augmenté à 12 432 €

Les ressources des institutions 35 000€ en légère progression de 2 000€ due à la subvention de la CNCC revenue à son niveau antérieur

Les abonnements Francis Lefebvre passent de 3 040€ à 4 380€

En 2023 la CAVEC avait pris en charge pour 5 500 euros, les honoraires d'avocat pour une consultation juridique.

Notons que les produits financiers ont profité de l'augmentation des taux 2 377 euros

L'exercice s'est terminé avec un résultat de **7 085 €**. (exercice 2023 déficit 18 520 €)

- Bilan

Nos fonds propres s'élèvent maintenant à 93 649 euros.

Les comptes 2024 sont approuvés à l'unanimité par le conseil.

- Budget 2025

Thierry Leprince présente le projet de budget 2025.

Celui-ci prévoit des frais de CA à 31 000 €. L'augmentation par rapport au réalisé de 2024 provient essentiellement du coût du CA décentralisé à Saint Malo prévu en 2025.

Les frais de congrès s'élèvent à 11000€ comparables à ceux de 2024

Le poste Communication/site/DPR/FL de 13 000€ comprend l'intranet NAVIS FL pour 5 000€ et la refonte du site internet pour 8 000€ (déjà budgétée en 2023 mais non utilisée).

Pas d'observation particulière sur les recettes budgétées stable par rapport à celles de 2024.

Ice budget présente un résultat déficitaire de 13 120 euros.

Une discussion s'engage entre les participants sur le coût du CA décentralisé. Afin de mieux appréhender l'estimation de ce coût Thierry Leprince va demander à chaque administrateur s'il sera présent ou non, accompagné ou non, à ce CA et l'estimation de ses frais de voyages équivalent train.

Le Budget est approuvé à l'unanimité par les administrateurs.

➤ **Communication**

• **Groupe de réflexion Corinne Forissier**

Ce groupe constitué de Corinne Forissier, Michèle Rayer et René Bomeri mène une réflexion sur les offres de services qui pourraient être proposées à nos adhérents mais aussi aux associations afin de faciliter leur communication envers leurs adhérents.

Corinne Forissier présente la proposition d'une aide à la constitution d'un journal régional par la création d'une banque de données nationale qui centraliserait par thèmes les articles des bulletins/lettres/Newsletters produits par les associations mais aussi les articles que les adhérents pourraient fournir à leur association ou à ECR (sous format Word utilisable). Les associations puiseraient dans ces articles pour alimenter leur bulletin/Lettre/Newsletter.

Bernard Mercier va étudier comment il peut élargir/améliorer l'espace déjà existant dans le site d'ECR qui contient déjà les bulletins de Lille, Toulouse et Paris et quelques Newsletters.

René Bomeri prend ensuite la parole pour indiquer les thèmes sur lesquels le groupe de réflexion va poursuivre son travail :

- Aides à travailler avec l'informatique
- Club de lecture (un club existe à Lyon)
- Webinaires, Visioconférences thématiques
- Voyages pour les adhérents
- Initiatives sociales, Ecoute confrère
- Accompagnement à la transition vers la retraite
- Club copropriété (un club existe à Paris)

Merci à ce groupe de poursuivre leurs travaux, le conseil en attend beaucoup.

- **Site : accès à « l'espace associations »**

Bernard Mercier distribue aux administrateurs l'identifiant et le Mot de passe de leur association qui permettra à leurs adhérents d'accéder à « l'espace associations » du site ECR. Ils seront mis en service le 1^{er} mars 2025.

Il distribue aussi un encart plastifié présentant sur une carte de France les administrateurs titulaires avec photo et rattachement géographique à leur association.

- **Goodies**

Le tableau des commandes de Goodies des associations est projeté. ECR Bretagne, ECR centre CREC et ECR Pays de Loire vont envoyer leurs besoins rapidement à Alain Rolland.

- **Conférences/Événements à venir**

Jean-Luc Chevy indique qu'ECR Lorraine organise le vendredi 14 mars 2025 à Beaune une journée **Caves Bichot** avec repas dans les caves (120€) Il va envoyer une invitation aux administrateurs qui peuvent s'inscrire s'ils le désirent (80 places).

ECR Lorraine organise aussi le 14 avril prochain au Sénat une conférence dialogue entre trois participants pressentis Jean-François Husson/Jean Arthuis/Xavier Fontanet. Une visite du musée de la Marine sera aussi proposée avec comme guides trois anciens amiraux. Les adhérents de ECR Paris pourront y participer.

De son côté Jean-Paul Moinard organise pour sa région une conférence avec Jean-Pierre Raffarin le 29 avril 2025 à 14 heures qui sera transmise en Visio à l'ensemble des adhérents ECR.

Alain Rolland les remercie pour leur contribution et leur énergie qui ne peut qu'inciter les autres associations à les suivre pour le bénéfice de nous tous.

➤ **Relations avec la Cavec**

Alain Rolland indique que le CA de la Cavec a choisi un **nouveau Directeur**.

La Tutelle n'a toujours pas donné son accord à la Cavec pour les propositions faites concernant la mise en place de la réforme de l'assiette des cotisations TNS et l'adaptation au régime Cavec des règles de la réforme des retraites concernant le cumul-emploi-retraite, la majoration liée au 3^{ème} enfant et la surcote pour les professionnels qui continuent d'exercer au-delà de l'âge légal de départ à la retraite.

Aspect financier : les réserves de la Cavec s'élèvent au 31/12/2024 à 2, 033 milliards avant réévaluation des immeubles soit une progression de 3,9% par rapport à l'année précédente (1,957 Milliards).

Alain Rolland aborde ensuite les **élections** du CA de la Cavec fin 2025. Il présente en premier lieu quel est la composition du Conseil d'administration (Collège des actifs –

Collège des allocataires) et son Rôle au sein de la Cavec. Il décrit les commissions statutaires ou non qui fonctionnent avec les administrateurs titulaires ou suppléants.

Pour la mandature actuelle les syndicats ECF et IFEC avaient présentés une liste commune aux élections. Est-ce que cela sera le cas en 2025 ? Que fera le mouvement Ensemble pour Agir ? Si les syndicats font liste commune comment sera représenté ECR, par un administrateur allocataire titulaire plus un administrateur allocataire suppléant ? il est encore trop tôt pour avoir une réponse à ces questions. Y-a-t-il au sein du CA d'ECR actuel des administrateurs qui ont envie de représenter notre fédération à la Cavec et de s'investir ? Qu'ils n'hésitent pas à en parler au président.

➤ **L'offre de services NAVIS Francis Lefebvre**

Pour le moment l'intranet Navis Fiscal et Navis Patrimoine Famille n'est pas opérationnel. Francis Lefebvre est en train de résoudre ce problème de connexion. Nous sommes obligés de faire patienter nos abonnés.

L'ancien Mémentis Fiscal fonctionne encore, nous pouvons donc pour l'instant y avoir encore accès.

La procédure d'accès pour le NAVIS qui a été envoyée par mail aux administrateurs titulaires le 20 janvier 2025 donne la main aux associations pour la gestion des abonnements (encaissement abonnement, communication à leurs adhérents de la procédure d'accès à l'intranet FL...). Néanmoins un contrôle doit pouvoir être fait par la Fédération sur les personnes qui se connectent à l'intranet. **Les associations fourniront à Alain Rolland en fin de chaque trimestre civil la liste des abonnés à Navis.**

Alain Rolland tiendra au courant les administrateurs de toute évolution.

Les statistiques d'abonnements 2024 au Mémentis Fiscal sont présentés par association :
Au total 438 abonnements dont 274 nouveaux abonnés.

➤ **Ecoute Confrères – Bernard Unal**

Bernard Unal présente ses interventions et déplore le peu de contacts que nous avons avec les confrères en difficulté.

Questions diverses : néant

Le prochain conseil d'administration se tiendra, en principe le 1er avril 2024 à Paris dans un lieu qui sera précisé ultérieurement.

La réunion est close à 16 h 30

Alain ROLLAND
Président